

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021



N° 88/2021

Le 16 décembre deux mil vingt et un à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 9 décembre 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, M. Aubry, Mmes Coulon, Flagothier, MM. Rousseau, Lenoble, Mme Barre et M. Matron, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Choquet par Mme Dollez, M. Rauzier par M. Desmedt, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Delormel par Mme Brunet, M. Berthelot par M. Bourgeteau, Mme Konan par Mme Brunet, Mme Vigne par Mme Barre

ABSENT EXCUSÉ : M. Kwak.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Sortie organisée par la Commission des Affaires Sociales.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs suivants pour les sorties organisées par la Commission des Affaires Sociales :

- **Tournage de l'émission « N'oubliez pas les paroles »**
28 janvier 2022
 - 13 € / personne
- **Déjeuner-croisière sur les Hortillonnages à Amiens**
26 juin 2022
 - 68 € / adultes
 - 54 € / enfant de - 12 ans

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

